

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1985)  
**Heft:** 763

**Artikel:** Industrie genevoise : retour de manivelle  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017514>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

valoir leurs prétentions en matière de législation: dès juin 1984, ils préconisaient que le Conseil fédéral renonce à réviser comme prévu la Loi fédérale sur les banques, dont Otto Stich veut, après comme avant, changer certaines dispositions clefs. La suite dira qui va l'emporter, des fouineurs ou du fonceur.

#### MOINS D'IMPÔTS

Apparemment calmés dans le domaine législatif, les banquiers mènent présentement le combat sur le front fiscal: eux aussi veulent des «conditions cadre plus favorables». Finement, ces MM. de la banque helvétique prétendent en vouloir, non pas aux impôts eux-mêmes, mais à la manière dont ils sont perçus, à l'instar du droit de timbre par exemple. On ne voit pas comment les banques imaginent de simplifier encore le mode de perception de ces droits, basé sur la confiance, c'est-à-dire l'auto-taxation. En réalité, comme l'a récemment confirmé le président de l'Association suisse des banquiers, Alfred E. Sarazin, l'intention est bel et bien d'obtenir l'abolition pure et simple de certaines charges fiscales: l'impôt anticipé sur les intérêts des placements à échéances fixes que les banques réalisent entre elles, ainsi que le droit de timbre frappant les transactions opérées par les banques suisses pour le compte de clients étrangers (motion Feigenwinter).

Toutes ces mesures devraient, dans l'esprit des banquiers, améliorer leurs positions vis-à-vis de l'étranger et renforcer la place financière suisse — celle-là même qu'ils n'hésitent pas à quitter pour prendre pied dans le nid de la concurrence. Comme à Londres où, en novembre dernier, l'UBS a frappé un grand coup en rachetant la grande maison de courtage Phillips and Drew (pour le prix de 50 à 100 millions de livres sterling), ce qui a derechef incité le Crédit Suisse à s'offrir la majorité d'une autre firme de la City, Burkmaster and Moore (12 milliards de francs de transactions boursières par année). En Allemagne, au Japon, à Hong Kong, les banques suisses rachètent des éta-

blissements bien installés ou créent des filiales là où elles n'avaient que des correspondants.

Elle prend donc une dimension mondiale, cette place financière suisse que le Parlement devait préserver en refusant l'imposition des avoirs fiduciaires, et que le peuple suisse devait sauver en rejetant l'initiative bancaire! L'immigration bat son plein à la faveur de la déréglementation anglo-saxonne et pour faire pression sur la Berne législative. Manque de civisme de la part de la grande banque helvétique? N'allez pas croire cela: ils sont citoyens du monde, c'est tout — et leur patrie est celle de l'argent, le meilleur marché à l'achat ou à l'emprunt, le mieux payé à la vente ou au prêt.

La politique «mondialiste» faite par les gnomes de Zurich affirme une volonté de conquête qui n'a pas échappé aux observateurs étrangers. La grande presse internationale économique et financière leur consacre force articles dont le ton va de la jalousie caractérisée à l'ironie sans tendresse pour ces soit-disant nouveaux venus sur le marché mondial. En particulier, on accueille avec un sourire un peu forcé le projet de grande banque commerciale qui souhaiterait ouvrir en Suisse des marchés à terme financiers et d'options (sur indices boursiers, sur actions suisses, sur le franc suisse à trois mois, éventuellement sur les valeurs américaines libellées en dollars et cotées en Suisse). La modernisation est en cours: il y a trois ans qu'un groupe de travail «interplaces» (Zurich, Bâle et Genève) étudie le projet.

#### L'HORLOGERIE ET L'EMPLOI

Pour revenir aux contingences helvétiques, les banquiers, qui avaient, pendant leur campagne contre l'initiative bancaire, beaucoup insisté sur le soutien généreusement offert à l'horlogerie déclinante, sont donc parvenus à se dégager (à moyen terme) de l'aventure Asuag/Ssih. Manœuvre bien conforme à une pratique qu'ils avaient opportunément oublié de rappeler au moment crucial: les banquiers aiment — et savent — mieux financer que gérer des entreprises non financières, à tel point

qu'ils se sont toujours dessaisis de ces dernières dans les meilleurs délais.

Avant le 20 mai toujours, la contribution des banques à l'emploi est continuellement revenue dans la discussion. Les dizaines de milliers de personnes embauchées dans les années septante ont fidèlement servi d'argument choc. Mais depuis lors, l'indice de l'emploi ne progresse plus dans le secteur bancaire. En revanche, l'informatisation y bat son plein: de 1980 à 1984, le nombre des terminaux installés à l'UBS aura passé de 82 à 4750 (multiplication par 57,9), tandis que le nombre de collaborateurs par appareil aura diminué de 163 à 3 (division par 54,3). En cours de réalisation, le passage à la télématique n'a pas encore permis les compressions de personnels visées, mais les employés de banque savent bien que leur travail va rapidement diminuer, en volume et en niveau de qualification («L'Employé de banque suisse», 31.1.1985). Neuf mois seulement après le 20 mai. Souvenirs, souvenirs.

#### INDUSTRIE GENEVOISE

### Retour de manivelle

Etonnant retour de manivelle, défi aux disparités régionales: voici un industriel loclois, Paul Castella, qui prend le contrôle d'un des fleurons (fané) de l'industrie genevoise, la SIP, Société genevoise d'instruments de physique. Où, au surplus, les «belles familles» genevoises cèdent le pas à un ancien ouvrier, devenu patron avisé (Dixi SA au Locle, et plus récemment Zenith international SA). La manœuvre financière ne date pas d'hier: elle commençait en 1984, au moment d'une augmentation de capital à la SIP (de 12 à 16 millions); Paul Castella pointait alors le bout de son nez avec une prise de participation de 25% du capital-actions; puis il rachetait la part d'Hoffmann-La Roche (25%) et devenait déjà le poids lourd du conseil d'administration... mettant même la main sur 10% supplémentaires en mains de Hansa, société financière de gestion de fortunes.